

TRAIT D'UNION

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 31 AOUT 2012

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT :

Le Président indique qu'outre les ateliers consacrés chaque semaine à la mémoire, au chant, à la cuisine, à la gymnastique douce, aux jeux et aux arts plastiques, ont été organisés pendant la saison 2011-2012 :

- 19 sorties dans les hypermarchés, les musées ou la nature
- 27 visites dans les différentes maisons de retraite voisines
- 5 réceptions des résidents des mêmes maisons de retraites
- 20 après-midi musicaux (guitare, accordéon ou chansons par des intervenants divers)
- 19 après-midi « festif » (anniversaires, crêpes, beaujolais nouveau, bal musette, etc...)

Le programme mensuel de toutes les animations peut être consulté sur le site : www.vendeuil02.fr (rubrique : Associations)

RAPPORT FINANCIER :

Les recettes se sont élevées à la somme5 005,41 €
Les dépenses des différentes manifestations ci-dessus4 403,18 €
Soit un résultat de l'exercice 2011-2012 de 602,23 €
Auquel il convient d'ajouter le report de l'exercice 2010-2011	<u>2 755,59 €</u>
EXCEDENT FINAL 3 357,82 €

Les fonds détenus par l'Association à la clôture de l'exercice se répartissent comme suit :

Compte courant à la Caisse d'Epargne 1 283,38 €
Livret A 1 850,00 €
Caisse 224,44 €

Le Président précise que la somme inscrite sur le livret A correspond à une subvention versée par la Fondation Sommer. Cette subvention est destinée à la création d'une mini-ferme dans le parc après la réalisation des travaux d'agrandissement de la Maison de Retraite.

Il donne le détail de certaines recettes :

Cotisations des adhérents de l'association 740,00 €
Subventions de fonctionnement reçues 1 220,00 €

Dons 645,64 €

Il indique que pour les subventions de fonctionnement, d'une part la subvention de Maison de Retraite a été limitée à 1000 € (contre 1577,50 € en 2011) afin que l'animatrice puisse disposer dorénavant d'un budget propre et que, d'autre part les communes versant toujours les subventions en fin d'année civile, il reste 550 € à encaisser.

De même 5 cotisations ont été comptabilisées après la clôture de l'exercice. Ce qui porte le nombre de cotisants à 79 contre 84 en 2011.

BUDGET 2012-2013 :

Le budget est arrêté comme suit :	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement courant :	3 200 €	3 200 €

QUESTIONS DIVERSES :

DEMANDES DE SUBVENTIONS :

Certains organismes seront sollicités en 2013 afin d'obtenir les subventions nécessaires au financement de divers projets

POSTE D'ANIMATEUR (TRICE) :

Le Président indique qu'un poste d'animatrice à temps incomplet (75 %) a été accordé au budget 2012 de la Maison de Retraite et qu'une animatrice diplômée été recrutée à titre temporaire sur cet emploi. Elle sera éventuellement titularisée après concours.

Compte tenu de son recrutement, la direction a mis fin aux 2 emplois aidés d'aide-animatrice en cours. Toutefois un nouveau contrat devrait être mis en place en 2013.

-